

# SECRETARIAT GÉNÉRAL DES LAÏCS CLARETAINS

Collection subsidios

---

**José M. Viñas, cmf**

## L'APÔTRE CLARETAIN LAÏC

**8**

---

Vía Sacro Cuore di Maria, 5  
00917 ROME

# **L'APÔTRE CLARETAIN LAÏC**

**P. José M. Viñas, cmf**

## **TA PHYSIONOMIE PARTICULIERE AU SEIN DE L'ÉGLISE**

Le P. José Marie Viñas, grand connaisseur de la vie de Saint-Antoine Marie Claret et du charisme clarétain, a rédigé ces pages pour toi.

Tu y trouveras le fondement historique et théologique de ta vocation et de ta mission au sein de l'Église.

Ce sont des pages provenant de la lumière évangélique, conciliaire et clarétaine que tu dois méditer et assimiler profondément.

Prend connaissance de ton identité apostolique et des racines qui alimentent ta charité évangélisatrice.

Ainsi, seras-tu fidèle à ta consécration baptismale et avec ta vie, consacré au cœur de Marie, tu seras utile à la cause de l'Évangile, selon le désir et l'esprit de Saint-Antoine Marie Claret.

## **UN CLARETAIN LAÏC EST :**

▪ UNE PERSONNE QUI BRÛLE DE CHARITÉ ET QUI  
EMBRASE TOUT OÙ IL PASSE;  
IL DÉSIRE EFFICACEMENT ET CHERCHE PAR TOUS  
LES MOYENS:  
D'ENFLAMMER TOUT LE MONDE DU FEU  
DE L'AMOUR DIVIN.

▪ RIEN NE L'ARRETE.  
IL SE REJOUIT DANS LES PRIVATIONS.  
IL ABORDE LES TRAVAUX.  
IL EMBRASSE LES SACRIFICES.  
IL SE COMPLAÎT DANS LES CALOMNIES  
Et IL SE RÉJOUIT DANS LES TOURMENTS.

▪ IL NE PENSE QU'À COMMENT - Dans LE MONDE-  
IL SUIVRA ET IMITERA JÉSUS-CHRIST DANS LA PRIÈRE,  
LE TRAVAIL ET LA SOUFFRANCE EN CHERCHANT TOUJOURS ET  
UNIQUEMENT  
LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU  
Et LE SALUT DES HOMMES.

▪ UN VRAI CLARETAIN DANS LE MONDE:  
UN CHRÉTIEN, UN SECLIER OU UN PRÊTRE,  
QUI – SANS AVOIR PROFESSE DES VOEUX RELIGIEUX - RÉALISE SA  
PROPRE VOCATION À LA SAINTETÉ ET À L'APOSTOLAT,  
AVEC UN ENGAGEMENT SPÉCIAL  
DANS UNE MISSION D'ÉVANGÉLISATION,  
SELON L'ESPRIT DE SAINT ANTOINE MARIE CLARET,  
AU SERVICE DE L'ÉGLISE  
ET EN COMMUNION AVEC TOUTE LA FAMILLE CLARETAINE

# IMAGE DE L'APÔTRE CLARETAIN LAÏC

## 1. LE CHARISME CLARETAIN LAÏC

### *Claret, don pour l'Eglise*

« *La providence* »

"La Providence miséricordieuse de Dieu a l'habitude, surtout lorsque les principes chrétiens semblent être en danger, de susciter des hommes, pleinement possédés par son Esprit et animés d'un amour actif pour le prochain, pour faire revenir les foules, marquées par la grandeur de leurs vertus, de leur doctrine et de leurs réalisations, aux pâturages du Christ Rédempteur, dont elles s'étaient malheureusement écartées. Pour cela, la Providence divine a suscité dans son Église, parmi les grands hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, à Antonio Marie Claret<sup>1</sup>". Fidèle aux desseins de Dieu, Claret, a aimé l'Église et s'est livrée à elle jusqu'au bout. C'est pour cela que Pie XII pour le canoniser disait : « Il avait servi l'Église comme on a jamais vu<sup>2</sup>. "

Saint Antoine Marie Claret a été un don pour l'Église, principalement comme évangéliste, prophète, Missionnaire Apostolique, tel qu'il fut désigné par le Saint Siège et il a voulu l'être vraiment. Son objectif était d'ériger l'Église là où elle n'était pas (c'étaient ses angoisses missionnaires), de conserver puis de défendre la beauté de l'église, là où elle s'était déjà constituée. Par la parole il fit naître des églises ; en suscitant des personnes, des mouvements, des familles de Dieu dans l'Église. Il serait difficile de trouver un mouvement ou une œuvre apostolique du XIX<sup>e</sup> siècle qui ne serait stimulé ou fondé par lui. L'un de ces aspects précurseurs les plus originaux a été la promotion des laïcs à la sainteté et à l'apostolat, spécialement la promotion des femmes, ce qui l'a d'ailleurs mis en conflit avec la mentalité et les habitudes de son temps.

---

<sup>1</sup> Pie XI, Lettre apostolique « Magnus vocabitur », 25 février 1934.

<sup>2</sup> Pie XII, Décrets « Quos Spiritus Sanctus », 7 mai 1950.

Tout cela avec un sens moderne. Comme l'affirme Pie XI : "Nous disons moderne, non pas dans un langage courant - qui très souvent signifie l'opposé de ce que l'on pense et qu'on veut dire -, non seulement pour une disposition ou une manière subjective de la personne et de son œuvre, sinon proprement parlant en raison de l'objectivité des moyens et des méthodes employées, non connues dans l'antiquité, et qui représentent de nos jours une partie si importante et efficace de notre vie <sup>3</sup>."

### ***L'expérience laïque de Saint Antoine Marie Claret***

Contrairement à beaucoup de prêtres de son époque, Claret n'est pas passé directement de l'étape de l'enfance à celle du séminaire, mais il fut un jeune laïc. A 17 ans, loin de sa famille dans la populeuse Barcelone, il a expérimenté le travail à l'usine - un travail productif - l'indépendance et la sécurité qu'apporte l'argent, la joie de l'amitié, et surtout la satisfaction de « gagner le monde », par ses exploits techniques et professionnels dans l'art du tissu.

Cependant, il a dû expérimenter aussi la frontière entre le monde créé par Dieu et celui soumis au malin : la trahison, le vol, la séduction. À cet effondrement provoqué par l'environnement s'ajoute l'expérience personnelle de son agonie dans la mer de la Barceloneta. Détrompé et ennuyé, il a voulu fuir non seulement le monde malin, mais aussi mourir au monde laïc en se retirant dans la chartreuse. Après cette crise, mort au monde malin, il s'est réconcilié avec le monde laïc, qu'il devrait abandonner par la suite à cause, en partie, des exigences du sacerdoce. En termes techniques, il a cessé d'être un laïc mais pas un séculier.

Pendant ses années de séminariste, Claret a exercé un apostolat avec les laïcs dans les associations, les salles de cours, les conversations, le travail. Comme prêtre diocésain séculier, il a vécu bien inséré au milieu de ses paroissiens, sans perdre son statut, sauvant ainsi l'unité au milieu des divisions causées par la guerre civile.

---

<sup>3</sup> Pie XI, Discours prononcé après la déclaration sur l'héroïsme des vertus, 6 janvier 1926.

## ***Claret, promoteur de la spiritualité et de l'apostolat laïc***

Saint-Antoine Marie Claret, Missionnaire Apostolique, par sa prédication et ses écrits, a réveillé chez les laïcs la conscience de la capacité apostolique que leur donne le baptême. Les laïcs peuvent et doivent être des apôtres dans leur lieu de vie. Grâce à l'explication du catéchisme, Claret fit des pères de familles des évangélisateurs de leurs enfants et il permit aux maîtres et aux maîtresses de devenir de vrais catéchistes. Déjà en avance sur son temps, il a voulu créer le groupe «des diaconesses » : des femmes laïques dédiées à l'évangélisation, au culte, à l'harmonie dans les familles, à la réhabilitation des femmes perdues et à d'autres formes d'apostolat.

Comme Archevêque de Cuba, Claret a reçu l'illumination intérieure sur l'Eglise, Corps mystique et sacrement de salut. Suite à l'attentat de Holguín, de nouvelles illuminations lui ont été accordées, spécialement celle de la fonction des laïcs dans l'évangélisation, devoir de toute l'Eglise. Claret fonda l'académie saint Michel avec un double objectif : La dignité des arts et des sciences en les illuminant de la foi et en se servant d'eux comme des moyens d'évangélisation, défendant ainsi la foi des attaques de la science. Aussi, par le biais des bibliothèques populaires, il a facilité le progrès de la culture et l'accès des pauvres à la parole. Claret a essayé de mettre les progrès économiques de son temps – les caisses d'épargne – au service du bien-être des familles et de la promotion des travailleurs des champs pour leur faciliter l'acquisition des instruments de travail.

Claret a éveillé également chez les laïcs la conscience à la vocation à la sainteté. De ce fait, la sainteté était perçue chez les chrétiens comme une obligation et un domaine réservé aux états de perfection. Il suffisait au bas-peuple d'accomplir les obligations communes et de sauver l'âme, c'est la coïncidence de l'état de grâce avec la mort.

Saint Claret avec ses prédications, divulguait la doctrine qui stipulait que la sainteté consiste dans la charité à Dieu et au prochain et que cela s'exprime dans la réalisation des devoirs de l'état de chacun. En plus de la prédication aux foules, il

donnait des exercices spirituels aux laïcs pour les reconforter sur le chemin de la sainteté. La maison des missionnaires devraient être des maisons ouvertes aux exercices spirituels aux séculiers, prêtres et laïcs.

Il divulgua, aussi, l'idée de la vocation universelle à la sainteté et offrit les moyens pour l'atteindre à travers la parole écrite. Le chemin droit et célèbre n'était pas seulement un livre de dévotion populaire, sinon un chemin de sainteté pour tous, dans toutes les situations de la vie et dans les divers offices. Par le biais de ses nombreux et célèbres avis à toutes catégories de personnes, il facilita chez tout le monde une vie chrétienne parfaite. Il a écrit spécialement pour les soldats et aussi pour les paysans.

A tous, il recommanda la suite du Christ selon l'évangile. Face à la sécularisation libérale qui avait supprimé les ordres religieux, il opposa la consécration dans le monde, en propageant par milliers le livret des religieuses dans leurs maisons, ce qui était une tentative de faire revivre le mouvement des vierges chrétiennes des premiers temps : consacrées dans le monde comme fermant évangélique au milieu de la masse.

Parmi les personnes qui ont bénéficié de l'apostolat et du témoignage de vie de Saint Antoine Marie Claret, certaines ont reçu seulement son message, d'autres, au contraire se sont senties englobées dans sa personne, animées de son esprit, même des prêtres et des séculiers. Ils se sont sentis unis à lui et entre eux dans un même don de l'esprit, un même charisme.

## **II. En quoi consiste le charisme clarétain laïc**

### ***Le charisme clarétain***

Depuis le commencement de L'Eglise, l'Esprit Saint n'a cessé d'y susciter des hommes apostoliques qui furent envoyés pour annoncer le mystère du salut selon le style des apôtres du Seigneur. Cultivant la vie dans le Christ et une union intime avec

Lui, ils imitèrent cette communion de vie, prière et prédication établie par le Seigneur Jésus avec ses disciples<sup>4</sup>.

Saint Antoine Marie Claret fait partie de cette chaîne de missionnaires apostoliques. Son charisme est évangélisateur, en vie et esprit apostoliques. La richesse de ce don a été transmise par l'Esprit de diverses manières, suscitant à Claret des disciples qui devront le vivre, le garder, l'approfondir, le développer constamment en syntonie avec le corps du Christ qui est en croissance permanente.

Ce charisme clarétain évangélisateur se vit actuellement dans l'Eglise sous forme sacerdotale et laïcale, religieuse et séculière.

### ***Le charisme du laïc clarétain***

En Eglise, sont considérés comme laïcs, « les fidèles qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au peuple de Dieu et participant à leur façon de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent dans l'Eglise et dans le monde, pour leur part, la mission de tout le peuple chrétien. <sup>5</sup>»

Quelle est cette partie qui leur correspond dans la mission de tout le peuple de Dieu ? Il revient aux laïcs, de par leur vocation propre, de chercher le Royaume dans la gestion des affaires temporelles et de les ordonner selon la volonté de Dieu. Ils vivent dans le temps, c'est-à-dire dans toutes les tâches et occupations du monde, et dans les conditions ordinaires de leur vie tant familiale que sociale. C'est là qu'ils sont appelés par Dieu, afin que, réalisant leur profession et guidés par l'esprit de l'évangile ils contribuent à la sanctification du monde de l'intérieur comme un ferment. Ainsi, rendent-ils le Christ manifeste surtout par leur témoignage de vie, la propagation de la foi, l'espérance et la charité. Par conséquent, il leur revient singulièrement d'éclairer et d'ordonner les réalités temporelles auxquelles ils sont

---

<sup>4</sup> Constitutions de la Congrégation Clarétaine, n.31

<sup>5</sup> Vatican II : Constitution sur l'Eglise, Lumen Gentium n° 31

étroitement liés, de sorte que celles-ci se réalisent et progressent sans cesse suivant le Christ et soient pour la gloire du Créateur et du rédempteur. <sup>6</sup>»

Le Laïc clarétain est un fidèle qui a reçu, dans l'Eglise et pour l'édification de celle-ci, un don particulier de l'Esprit en communion de grâce avec Saint Antoine Marie Claret. Un laïc, qui, dans sa condition laïcale, doit vivre et développer le don d'être évangéliste en vie et esprit apostolique à la manière de Claret et en communion avec lui.

### **1- Le laïc clarétain est un évangéliste**

L'être prophétique que reçoit le laïc clarétain dans le baptême et la confirmation, est renforcé vocationnellement par le Saint Esprit pour qu'il puisse le vivre et l'exprimer avec une intensité particulière, une étendue et une nature caractéristique qui est une richesse pour la vie et la mission de l'Eglise.

En tant qu'évangéliste laïc, sa première et immédiate fonction est de mettre en pratique toutes les possibilités chrétiennes et évangéliques, cachées mais en même temps présentes et actives dans les réalités du monde. Le champ propre à son activité évangélique, est le monde vaste et complexe de la politique, du social, de l'économie, et aussi de la culture, des sciences et des arts, de la vie internationale, des moyens de communication de masse, ainsi que d'autres réalités ouvertes à l'évangélisation comme l'amour, la famille, l'éducation des enfants et des jeunes, le travail professionnel, la souffrance, etc...<sup>7</sup>

Aussi, comme laïc, peut-il se sentir appelé ou être appelé par les pasteurs de l'Eglise à collaborer avec eux dans le service de communauté ecclésiale pour la vie et la croissance de celle-ci, en exerçant des ministères très variés suivant la grâce et les charismes que le Seigneur voudra lui concéder<sup>8</sup>.

Parmi ces ministères, le laïc clarétain serait, en soi, appelé au service de la parole, de différentes manières : délégué de la parole, écrivains, diffuseurs de la parole par les moyens de communication sociale et par les conversations familiales

---

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> PABLO VI: Exhortation Apostolique « Evangelii Nuntiandi », n° 70.

<sup>8</sup> Ibidem, n° 73

ou sociales. De plus, comme vrai apôtre clarétain, il cherchera toutes les occasions pour annoncer le Christ avec la parole, aux non croyants déjà pour les conduire à la foi, aux fidèles pour les instruire, les confirmer et les stimuler à une plus grande ferveur de vie. Dans les orientations que donnait Saint Antoine Marie Claret aux membres de l'Académie Saint Michel, le laïc clarétain rencontrera assez de moyens et modes pour faire répandre la parole oralement et par écrit.

## **2- Le laïc clarétain est un disciple**

Jésus, avant d'envoyer les Douze les appela près de lui pour les nourrir de la parole. Avant de proclamer la parole, ils se sont d'abord convertis, en croyant en lui et en s'ajustant à sa vie.

L'Eglise évangélisatrice commence par s'évangéliser elle-même. Une communauté de croyants, une communauté d'espérance vécue et communiquée, une communauté d'amour fraternel a l'obligation d'écouter sans cesse ce qu'elle doit croire, les raisons pour espérer, le commandement nouveau d'amour.... « L'Eglise s'évangélise à travers une conversion et une rénovation constantes pour évangéliser de manières crédibles<sup>9</sup>. »

Saint Antoine Marie Claret disait que celui qui se dédie au service apostolique de la parole doit vivre une vie vraiment apostolique, c'est-à-dire selon l'Évangile.

Le laïc clarétain évangélisateur doit être évangélisé ; se faire disciple du Christ, écouter sa doctrine et se convertir à l'évangile. Suivre le maître c'est se donner fondamentalement et totalement à sa personne. Cependant, le maître ne demande pas à tous les mêmes signes de donation de soi : aux Douze il demande tout, à Zachée la moitié de ses biens ; à Marthe et Marie il ne leur demande pas la maison mais l'hospitalité. Le clarétain ne pense qu'à comment il devra suivre et imiter Jésus-Christ dans la prière, le travail et la souffrance, en cherchant toujours et uniquement la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est comme une attitude de base. A partir de cette attitude, il devra discerner dans l'Esprit ce que le Seigneur lui demande personnellement : mariage ou virginité consacrée dans le

---

<sup>9</sup> Ibidem n° 15.

monde ; servir l'Eglise locale ou le service missionnaire ; l'apostolat individuel, comme ferment au sein de la masse ou l'apostolat en fraternité, en communion plus ou moins profonde de vie.

La conversion à l'Évangile fera de l'évangéliste un témoin parce que la Bonne Nouvelle doit être proclamée, en premier lieu, par le témoignage<sup>10</sup>. Saint Antoine Marie Claret disait aux laïcs de l'Académie Saint Michel : « A tout moment, ils doivent vivre bien et sainement, gardant les préceptes de la sainte loi de Dieu, de l'Eglise, et en accomplissant les obligations de leur état, en édifiant par leur bon exemple, sans jamais scandaliser personne<sup>11</sup>. »

L'Apôtre, « à imitation de Jésus Christ, doit d'abord commencer par faire et pratiquer avant d'enseigner. Avec les œuvres il devra dire comme Saint Paul : « Imiter-moi comme j'imité le Christ<sup>12</sup>. »

### **3- Le laïc clarétain est animé de l'esprit apostolique**

« Aucune évangélisation ne sera possible sans l'action du Saint Esprit<sup>13</sup> ». C'est l'Esprit Saint qui explique aux fidèles le sens profond des enseignements de Jésus et de son mystère. C'est lui qui, aujourd'hui comme au début de l'Eglise, agit en chaque évangéliste qui se laisse posséder et conduire par lui, et il met sur ses lèvres des paroles qu'à lui seul il ne pourrait trouver<sup>14</sup>. » Saint Antoine Marie Claret a connu cette intervention de l'Esprit évangéliste en lui, jusqu'à une expérience mystique. Il avait aussi conscience que c'était une grâce commune aux missionnaires avec une nuance mariale en plus : « L'esprit de notre Père et de notre Mère parlera en nous, de telle manière que chacun de nous pourra dire : l'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint. Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, à guérir les cœurs contrits<sup>15</sup>. »

---

<sup>10</sup> Ibidem, n° 21

<sup>11</sup> Résumé des principales obligations des associés de l'académie Saint Michel : dans « Plan de l'Académie Saint Michel », Barcelone, 1859, p. 39.

<sup>12</sup> Saint Antoine Marie Claret : Autobiographie, n° 340.

<sup>13</sup> « Evangelii Nuntiandii », n° 75

<sup>14</sup> Ibidem

<sup>15</sup> Autobiographie, n° 687

Par le baptême, nous recevons l'onction de la foi ; dans l'appel de la vocation l'Esprit Saint oint l'apôtre et le consacre, il lui permet ainsi de remplir dignement la fonction d'évangéliste. L'Esprit Saint l'aide à intérioriser l'Évangile ; il lui ouvre les yeux pour lui faire découvrir les mystères de l'homme, spécialement du pauvre qu'il doit évangéliser ; il le configure à l'Évangile et agit pour lui. L'Esprit Saint allume dans son cœur un feu si grand que, renouvelant les merveilles de la Pentecôte, il le fait sortir de lui-même et l'emmène, sans crainte, là où sa présence est nécessaire pour l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Le laïc clarétain « doit vivre continuellement comme dévoré par le saint zèle de la gloire de Dieu et du bien des âmes qu'il a créé pour lui et à son image et que Jésus-Christ a racheté par son précieux sang<sup>16</sup>. « Si quelqu'un n'a pas de zèle, cela est un signe certain que le feu de l'amour et de la charité est éteint dans son cœur. Par contre, celui qui a du zèle veut et s'efforce par tous les moyens possibles que Dieu soit toujours plus connu, aimé et servi dans cette vie et dans l'autre, puisque cet amour sacré n'a aucune limite.»

« Il vit la même chose avec son prochain, il désire et essaye de faire en sorte que tous soient contents dans ce monde, heureux et bienheureux dans l'autre... Ainsi, comme nous le voyons chez les Saints Apôtres et chez quiconque doté d'un esprit apostolique, hommes et femmes<sup>17</sup>. Les statuts des clarétains associés indiquent comme premier élément de base du charisme du laïc clarétain l'esprit apostolique, « né de l'identification progressive avec la charité sacrifiée du Christ, dans un processus que Saint Antoine Marie Claret exprime avec la formule de Saint Paul : La charité du Christ nous presse<sup>18</sup>.»

#### **4- Le charisme de Saint Antoine Marie Claret est aussi marial**

Pie XII, décrivant les contrastes et les harmonies de la personnalité humaine et vocationnelle de Saint Antoine Marie Claret, ajoute : « Et, parmi tant de merveilles,

---

<sup>16</sup> Résumé des principales obligations... ; dans « Plan de l'Académie Saint Michel », Barcelone, 1859, p. 39

<sup>17</sup> Saint Antoine Marie Claret ; l'égoïsme vinto, Rome, 1869, p.61

<sup>18</sup> 2 Corinthiens 5,14 ; Voir Annales CMF 52 (1976) P. 303

comme une lumière douce qui éclaire tout, sa dévotion à la Mère de Dieu<sup>19</sup>.» En vivant le mystère de Jésus-Christ évangéliste, le Clarétain prend conscience et souligne la présence de Marie dans ce mystère. Marie, dans l'Esprit et sous sa protection, engendre, forme, accompagne, parle au Clarétain évangéliste. Claret disait : « la Très Sainte Vierge Marie est ma Mère, ma Mairaine, ma Maîtresse, ma Directrice et mon Tout après Jésus<sup>20</sup>.» Claret explicitait son acceptation de la fonction maternelle de Marie par une spéciale donation filiale et apostolique comme fils et ministre<sup>21</sup>, comme fils et prêtre<sup>22</sup>, à imitation de Saint Jean l'évangéliste, le fils-apôtre.

Claret découvre, grâce à une motion spéciale de l'Esprit- Saint, Marie sous le signe du cœur, comme un signe des temps et comme une valeur pérenne dans l'expression de la personne et de la mission de la Vierge. Il voyait dans le cœur de Marie la totalité de toute sa personne, âme et corps, charité et amour maternel ; la centralité de tous ses Mystères ; le principe dynamique de toute sa vie. Ainsi, de même que le Fils a été envoyé, conçu de la Vierge Marie, Fils de son cœur et de ses entrailles, le clarétain est aussi envoyé, est missionnaire, formé dans la forge de la miséricorde et de l'amour de Marie. Dans ce sens, être fils du Cœur de Marie est essentiel au charisme clarétain.

Pour le Laïc clarétain, le Cœur de Marie est comme l'environnement maternel dans lequel il respire et se meut dans le monde, pour le libérer de l'asphyxie, du manque de l'atmosphère vitale du monde malin. Le laïc n'a pas la défense de l'espace isolé d'un couvent ou l'aide immédiate d'une communauté.

Au XIX<sup>e</sup> siècle le Cœur de Marie fut le signe de la miséricorde contre le jansénisme ; le culte intérieur contre la sécularisation libéral ; foi et amour personnel contre le panthéisme hégélien. De nos jours, il est signe de paix, de communion, d'amour oblatif, de gratitude, de vie, de fête, de libération.

Autre aspect très important du mystère de Marie, pour la vie et l'apostolat de Saint Antoine Marie Claret, c'est la contempler comme la femme – modèle de l'Eglise – en lutte contre le dragon et sa descendance. Cet aspect du mystère de Marie, il

---

<sup>19</sup> Pie XII, Discours aux pèlerins de la canonisation

<sup>20</sup> Autobiographie, n° 5

<sup>21</sup> Autobiographie, n° 270

<sup>22</sup> Propos de 1843 : Ecrits autobiographiques et spirituels : BAC, Madrid, 1959, p. 530

l'expérimenta dans une vision, quand il étudiait la philosophie alors qu'il était séminariste ; et il le comprit à partir de la foi et la théologie dans le cadre de la définition dogmatique de l'Immaculé Conception. Comme fils de Marie, le Clarétain est impliqué dans la lutte contre le Serpent ; mais il n'est pas un rejeté qui cherche la mort et la destruction des ennemis de l'Eglise, sinon la conversion.

### **III. LA SPIRITUALITE DU LAÏC CLARETAIN**

#### ***Charisme et spiritualité***

Nous avons parlé du charisme comme don de l'Esprit Saint et comme don en soi, avec ses caractéristiques. Ce don nous est donné pour être vécu, développé, intériorisé et mis au service de l'édification de l'Eglise. Le vécu subjectif du charisme constitue la spiritualité ; c'est un processus vital de correspondance à l'Esprit Saint qui exige vigilance, attention dans la foi, charité, et en même temps, générosité, abnégation, réalisation. C'est pratiquement le processus d'union, d'imitation et d'entière configuration avec le Christ. – selon la forme et la mesure suivant laquelle nous sommes prédestinés, sous la motion de l'Esprit et de notre réponse, dans le même Esprit. Dans la mesure qu'il existe divers dons, il peut avoir diverses spiritualités.

#### ***Spiritualité clarétaine***

Saint Antoine Marie Claret a reçu du Saint Esprit, dans une même communication de grâce, le charisme et l'esprit. Dans son autobiographie il nous explique comment il était parvenu à avoir la conscience du don de Dieu et ce qu'il faisait pour y correspondre. En canonisant Saint Marie Claret, l'Eglise nous le présente comme modèle et représentant authentique de comment l'on doit vivre le charisme, c'est-à-dire le modèle de notre spiritualité.

## **1- Le fondement de la spiritualité clarétaine**

C'est le dessein du Père qui a voulu que son Fils, envoyé, né de la Sainte Vierge Marie, ne soit pas seulement évangéliste, sinon la tête et le modèle des évangélistes. Par conséquent, il ne peut y avoir de vrai apostolat qui soit fécond sans l'union vitale avec le Christ. Le Seigneur l'affirme clairement : « Celui qui demeure en moi et moi en lui, donnera beaucoup de fruits, car sans moi vous ne pouvez rien faire<sup>23</sup>.

Jésus est vraiment présent dans l'Eglise et de plusieurs manières. Saint Antoine Marie Claret l'a rencontré en premier lieu dans l'Eucharistie<sup>24</sup>, d'abord comme présence réelle puis comme sacrifice commun. Ensuite, il l'a rencontré dans la Parole<sup>25</sup>. Il l'a rencontré aussi dans le prochain, spécialement celui qui est dans le besoin. Il l'a rencontré surtout, dans son cœur, au fond de lui-même, comme le centre d'où lui venait la force pour l'évangélisation (le Christ est la tête); comme la source et le four du zèle : la charité du Christ me presse ; comme demeure : la maison de Marthe et Marie - disciple et évangéliste<sup>26</sup> - enfin finalement au ciel, dans ses dernières années et dans sa dernière maladie<sup>27</sup>.

Le moyen qui permet de rencontrer le Seigneur c'est la foi : le croyant en possède. Le processus vital passe de la rencontre à l'imitation extérieure ; de l'imitation extérieure au vécu des attitudes intérieures et de ce vécu à l'entière transformation : Le Christ vit en moi<sup>28</sup>.

## **2- Traits caractéristiques du Christ de Claret**

Du don qu'il a reçu et poussé par l'Esprit, Claret découvrit les aspects de la vie du Christ qu'il devrait vivre :

---

<sup>23</sup> Jean 15,5

<sup>24</sup> Autobiographie, n° 12

<sup>25</sup> Autobiographie, n° 120

<sup>26</sup> Propos de 1857 : BAC, p. 552

<sup>27</sup> Propos de 1860, 1868, 1870 : BAC, p. 558-561, 580-582, 586-587

<sup>28</sup> Propos, Introduction : BAC, p. 521

- a) Le Fils qui se préoccupe des affaires du Père<sup>29</sup>. Les intérêts du Père sont : qu'il soit connu comme Père ; que soit réalisée sa volonté de sauver tous les hommes ; que tous les hommes soient un dans la famille, le règne de Dieu. Toute la vie de Jésus était en fonction de ces intérêts. Il est le Fils-Serviteur<sup>30</sup>.
- b) Le Fils oint pour évangéliser les pauvres<sup>31</sup>. Signalant les passages de l'Évangile dans lesquels Claret, en recherchant de son identité vocationnelle, écoutait la voix de Dieu, il dira à partir des textes de Luc et d'Isaïe : « De manière particulière, Notre Seigneur Dieu me fit entendre ces paroles : L'Esprit.....<sup>32</sup> Il découvrit ici deux choses importantes : l'onction prophétique de l'Esprit et l'évangélisation des pauvres.
- c) Le Fils de l'Homme qui n'a pas où reposer la tête<sup>33</sup>. Claret entendait ici l'évangélisation itinérante en désinstallation et pauvreté. Il savait que, comme missionnaire, il ne pouvait s'installer nulle part, toujours au service de la Parole qui devait atteindre tous les coins du monde. « Ce qui m'a le plus et toujours motivé c'est contempler comment Jésus Christ va d'un peuple à un autre, prêchant partout, non seulement dans les grandes villes mais aussi dans les petits villages, et même jusqu'à prêcher à une seule femme comme le fit la Samaritaine ; bien qu'il se trouvait fatigué et assoiffé sur le chemin à une heure intempestive aussi bien pour lui que pour la femme<sup>34</sup>.» « Depuis le début, le style de Jésus Christ dans sa prédication m'a plu énormément... comparaisons, similitudes, simplicités<sup>35</sup>.»
- d) Signe de contradiction<sup>36</sup> « Il a été mis comme signe de contradiction, il fut persécuté dans sa doctrine, dans ses œuvres et dans sa personne, jusqu'à

---

<sup>29</sup> Luc 4,18

<sup>30</sup> Autobiographie, n° 752

<sup>31</sup> Luc 4,18

<sup>32</sup> Autobiographie, n° 32

<sup>33</sup> Luc 9,58

<sup>34</sup> Autobiographie, n° 220

<sup>35</sup> Autobiographie, n° 222

<sup>36</sup> Luc 2,34

ce qu'on lui enlève la vie à force d'insultes et de tourments, en lui infligeant les souffrances et la mort la plus honteuse et douloureuse que l'on peut souffrir sur la terre<sup>37</sup>.» Claret aimait contempler la mort du Christ comme une victoire.

### **3) Jésus et Marie**

Si tous les fidèles « lèvent les yeux vers la Marie, celle qui brille comme le modèle des vertus pour toute la communauté des élus<sup>38</sup>», Saint Antoine Marie Claret voyait en elle le modèle des vertus les plus apostoliques : l'humilité, la pureté de Marie et la charité. L'humilité de la servante que doit avoir tout serviteur de l'Évangile. La pureté de la Vierge dont a besoin celui qui veut voir l'invisible ; celui qui veut se dédier pleinement aux intérêts du Père. La charité de Dieu et du prochain, charité d'amour filial, oblation à la volonté salvifique.

Pour le laïc clarétain Marie est particulièrement un modèle, parce que, « quand elle menait dans ce monde une vie semblable à celle des autres, remplie de soucis familiaux et de travaux, elle était constamment unie à son Fils et coopérait de façon singulière à l'œuvre du Sauveur<sup>39</sup>. »

Marie n'est pas seulement un modèle, elle est Mère, Mère de Jésus, Mère du disciple-apôtre. Le Clarétain l'honore dans le culte et se recommande à elle, en acceptant sa fonction maternelle dans l'ordre de la grâce, et se laisse transformer dans le Christ évangéliste, grâce une consécration filiale et apostolique.

### **4) Les vertus apostoliques**

Claret était saint dans la fonction apostolique : en lui l'on ressentait la sainteté et l'apostolat. S'il pratiquait des vertus, c'était parce qu'elles étaient nécessaires pour produire des fruits, des vertus pour remplir sa mission.

---

<sup>37</sup> Autobiographie, n° 222

<sup>38</sup> Concile Vatican II : Constitution sur l'Église « Lumen Gentium », n° 65

<sup>39</sup> Concile Vatican II : Décret « Apostolicam Actuositatem » sur l'apostolat des laïcs, n° 4

Claret accordait une grande importance aux vertus de relations, parce que tout évangéliste se situe entre le Père qui l'a envoyé et les hommes vers lesquels il est envoyé : « Par l'humilité il plaira à Dieu et par la douceur au prochain. » De ces deux vertus il fit un examen particulier : avec la première depuis qu'il était étudiant jusqu'en 1865 puis avec la seconde de 1861 à 1864. Durant les six dernières années de sa vie il fit son examen à partir de l'amour de Dieu. Il reconnaît que la vertu indispensable à un apôtre c'est l'amour et il chercha à l'obtenir par tous les moyens : par la prière de supplication, par la méditation, par les commandements et les conseils, par les souhaits<sup>40</sup>.

Pour ce qui concerne le témoignage il focalise son attention principalement sur la pauvreté et la modestie et, comme condition pour toutes les vertus, la mortification. La configuration au Christ patient, nécessaire à l'évangéliste comme sommet de sa mission, à la manière du Sauveur, est plus qu'une vertu : c'est l'amour d'amitié, c'est le témoignage-martyr, c'est l'amour maternel pour que tous les élus parviennent au salut.

## **5- L'Eucharistie**

Elle occupe une place importante dans la spiritualité clarétaine, dans le processus d'union et de la configuration au Christ, le Fils, l'Envoyé, le Serviteur rédempteur pour son sacrifice.

« Dieu a voulu en Saint Antoine Marie Claret que sa ressemblance et sa configuration au Christ, même dans le domaine de sa corporéité, soit vérifiées dans le Saint Sacrement de Jésus Christ, sacralisant d'une certaine manière son corps, c'est-à-dire, en le mettant constamment en état de victime, de sacrifice agréable à Dieu par la présence sacramentelle ininterrompue en lui. C'est ainsi que l'amour au Saint Sacrement dévora sa vie – et c'est la clé de sa spiritualité – c'est lui qui le transforme dans le Christ, dans le Christ patient et sacrifié.<sup>41</sup> »

---

<sup>40</sup> Autobiographie, n° 438-453

<sup>41</sup> ORTEGA, A.A. : Spiritualité de Saint Antoine Marie Claret : dans BAC, p. 117

## 6- La prière apostolique

Comme évangéliste, Jésus consacrait du temps et de l'espace à la prière, habituellement mais plus encore dans les circonstances extraordinaires. Tout évangéliste, prêtre, religieux ou laïc doit prier aussi.

C'est avant tout la prière apostolique, une prière dans le Fils : « Ne peux-tu pas prier avec moi ? <sup>42</sup>» C'est expliciter l'amour filial au Père, dans l'Esprit du Fils qui clame : ABBA.

C'est retrouver l'amour et la force pour partager l'obéissance de Celui qui accepta la volonté salvifique du Père, qui lui demandait une rédemption dans le travail et dans la plus grande preuve d'amour en donnant la vie.

C'est rester avec le Maître, face à face, pour recevoir de Lui la compréhension des Ecritures.

C'est rechercher à la lumière de l'Evangile, la découverte des besoins les plus urgents, pour trouver dans le même Evangile les réponses les plus appropriées afin de créer ou mettre en pratique les moyens les plus efficaces.

C'est participer au combat de Dieu pour le bien du peuple pour obtenir la conversion de tous à l'Evangile.

C'est enflammer, conformément à ce que fit le Christ pour la gloire du Père et le salut des âmes, le zèle – la flamme de Pentecôte qui permet de se livrer et se donner à 105 autres dans l'Evangile et l'amour fraternel.

Saint Antoine Marie Claret encourageait énormément les laïcs à prier et il leur a appris comment le faire. Il se chargeait de la difficulté de trouver l'espace et le temps mais ne transigeait pas sur le fait que la prière soit abandonnée, même si cela se faisait dans les rues ou au milieu des occupations.

---

<sup>42</sup> Le collégial, Barcelone, 1861, Vol. I, p. 130

## 7- Comment vivre le charisme clarétain laïc

L'apôtre laïc clarétain vit sa spiritualité dans les circonstances ordinaires de sa vie. Les préoccupations familiales ainsi que les autres affaires temporaires ne doivent pas rester en dehors de cette orientation spirituelle de la vie, selon l'avertissement de Saint Paul : « Tout ce que vous faites comme laïc, en parole ou en acte, faites-le au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, en rendant grâce à Dieu le Père par lui<sup>43</sup>. » Le statut du mariage et de la famille, du célibat ou du veuvage, la maladie, l'activité professionnelle et sociale, confèrent un trait distinctif à cette spiritualité que Saint Antoine Marie Claret expliquait déjà dans ses avertissements à ceux qui se retrouvaient dans ces situations. Que le laïc clarétain fasse fructifier les dons et les qualités qui lui ont été donnés suivant les situations et qu'il fasse usage des dons personnels reçus de l'Esprit Saint<sup>44</sup>.

« Ayez une grande maîtrise de votre profession, le sens de la famille et du civisme ainsi que toutes autres vertus qui se réfèrent aux relations sociales à savoir : l'honnêteté, l'esprit de justice, la sincérité, les bons sentiments, la force de l'âme, sans lesquelles il ne peut y avoir une vie chrétienne authentique<sup>45</sup>. »

Saint Antoine Marie Claret était très convaincu que « Dieu veut se communiquer » mais de fait « il le fait selon la disposition ou la résolution de l'âme ». Pour faciliter le fait de vivre en vigilance évangélique c'est-à-dire, ne pas vivre dans le doute et dans l'obscurité, il recommandait un plan de vie. Ayant été tisserand, il a acquis un sens de discipline dans l'action. Ce plan de vie n'était pas ordonné pour supprimer l'action de Dieu, sinon au contraire, pour collaborer avec Lui. Il devrait être le fruit de la prière et des conseils. Il devrait couvrir la plage horaire des occupations, les centres d'intérêts, quelques maximes comme des idées maîtresses et moyens pour exiger son accomplissement. Saint Antoine Marie Claret a été très fidèle à ses planifications spirituelles durant toute sa vie. Aux laïcs auxquels il est difficile d'élaborer un plan spirituel à cause de leur genre de vie, il leur apprenait à sanctifier

---

<sup>43</sup> Colossiens 3, 17 ; Concile Vatican II : Décret « Apostolicam Actuositatem » sur l'apostolat des laïcs n°4.

<sup>44</sup> Concile Vatican II : « Lumen Gentium » n° 41, 35 ; « Apostolicam Actuositatem », n°4

<sup>45</sup> Concile Vatican II : Décret « Apostolicam Actuositatem » sur l'apostolat des laïcs, n°4

le temps et à aborder les situations comme elles se présentaient, en présence de Dieu, avec une intention droite et conforme à la volonté divine<sup>46</sup>.

#### **IV. FORMES D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT DU LAÏC CLARETAIN**

##### ***Formes historiques***

Saint Antoine Marie Claret appréciait les avantages de l'apostolat avec des associés, tant pour l'efficacité de l'action comme pour la pratique de la charité fraternelle. Ce serait difficile de résumer dans un tableau tous les groupes qu'il créa parce que ces derniers ne suivaient pas un plan théorique mais répondaient aux nécessités telles qu'elles se présentaient. Pour une meilleure simplification nous pouvons les répartir en trois groupes: 1) Associations dans lesquelles prédominait la prière apostolique ; 2) Associations dans lesquelles prédominait l'action apostolique ; 3) Association dans lesquelles l'action est liée à la vie de consécration évangélique jusqu'à un certain degré.

##### **1) Associations de prière apostolique**

Missionnaire apostolique, Claret était très convaincu que la conversion est un don de grâce que l'on obtient par la prière. Pour cela, il utilisait la prière comme première maxime et premier moyen<sup>47</sup>. Il demandait la prière à toutes personnes « vertueuses et zélées<sup>48</sup>.» D'une certaine manière, on peut dire qu'il a écrit dans le premier biographe que tous ses auditeurs forment une grande association de mutuelles prières puisqu'il demandait à chaque endroit que l'on prie en son intention. Demande que le public acceptait et réalisait volontairement acquérant ainsi l'habitude de faire cette prière<sup>49</sup>.

La première forme vraiment organisée est la Pie et apostolique union de prières et autres bonnes œuvres pour obtenir la conversion et la sanctification de

---

<sup>46</sup> Voir : Propos : BAC, P. 518

<sup>47</sup> Voir : Autobiographie, n° 264

<sup>48</sup> Autobiographie, n° 265

<sup>49</sup> AGULIAR, F. : Vie de son Exc. Don Antoine Marie Claret, Madrid, 1871, p. 87

l'Espagne et de tout le monde sous la protection spéciale du très Sacré et Immaculé Cœur de Marie, Reine des apôtres. Les associés étaient organisés en douze chœurs, et chaque province de l'Espagne est ainsi répartie dans chaque cœur ainsi que le reste de la population mondiale, avec le nombre d'habitants correspondant à chaque répartition. Celle-ci commença en 1845.

Société spirituelle de la très Sainte Vierge Marie contre le blasphème (avril 1845). Son but était de prier pour la conversion des blasphémateurs.

Congrégation des Mères Catholiques (1863). Placée sous la protection de Sainte Monique, elle était formée par les mères ou des sœurs des non croyants et des révolutionnaires pour obtenir la conversion.

La confrérie du très Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs (1847). Elle fut la plus répandue, la plus populaire et elle regroupait un grand nombre d'associés. Elle était comme une organisation de base à laquelle s'unissaient ou de laquelle sortaient des groupes plus spécialisés. Par la suite, elle s'était convertie en une organisation de persévérance.

## **2- Associations d'action apostolique**

Nous pouvons distinguer deux groupes : les groupes d'évangélisation orale et les groupes d'évangélisation écrites et graphiques.

- Premier groupe : Fraternité de la doctrine chrétienne (1849). Les catéchistes entrèrent dans les usines et les ateliers ; ils se répartissaient les quartiers et la catéchèse se faisait en plein air.

Fraternité de l'instruction chrétienne : Elle s'était formée dans l'Archidiocèse de Santiago de Cuba. Les catéchistes organisés en couple allaient dans les campagnes, ils enseignaient la catéchèse aux enfants et ces derniers sont regroupés en chœur.

- Second groupe : Fraternité spirituelle de bons livres (1846). Elle a été fondée par Claret pour recueillir des fonds en vue de la publication et la diffusion de la

bonne presse et ayant pour objectif de soutenir l'édition de la Bibliothèque Religieuse.

L'Académie de Saint Michel (1859). Il est fondé pour corriger les erreurs religieuses et les vices à travers la vérité et la vertu. Peuvent y participer « toutes personnes quelle que soit sa langue et son pays », pourvu qu'elle soit « un vrai catholique ». Les partenaires se divisaient en trois groupes spécifiques : les lettrés, les artistes et les propagandistes. « Tissant ainsi ce lien entre eux, ils chercheront de mener une vie simple à l'image des premiers chrétiens et il devrait régner en leur sein un seul cœur et une seule âme. » Ce qui nous fait mieux découvrir l'intention de l'Académie, c'est peut-être cette phrase de l'introduction du règlement : « Afin d'atteindre le bien de l'Eglise catholique et des âmes, au détriment de ceux que font, en les détruisant, la société biblique ensemble avec diverses autres sociétés protestantes. » Il a été approuvé par le Pape Pie IX le 28 février 1859, et par le décret royal le 20 avril 1859. Il disparaîtra avec la révolution de 1868. Il avait 500 écoles et avait distribué gratuitement plus d'un million de livres et divers millions de feuilles.

Les bibliothèques populaires et paroissiales (1864). Les responsables devaient être des laïcs et c'était un moyen pour diffuser les efforts des organisations antérieures.

***Associations laïques dans lesquelles l'action apostolique était liée à la consécration évangélique.***

- a) Les religieuses dans leurs maisons ou les filles du cœur immaculé de Marie (1847). « Pour les jeunes filles du siècle qui souhaitent vivre religieusement.» Vivre religieusement impliquait la virginité consacrée ainsi que l'obéissance et la pauvreté évangéliques. En outre, elles se dédiaient toutes à l'apostolat liturgique, à la catéchèse, l'instruction chrétienne et la charité. C'est dommage qu'il n'y ait pas de renseignements précis concernant le nombre de filles qui avaient embrassé cette forme de vie. Cela se laisse entrevoir à travers les éditions du livre. Claret avait demandé une fois mille exemplaires et cinq cents

autres évangéliques. On reconnaît treize éditions du même livre et cinq d'entre elles ont été publiées en cinq mille exemplaires et plus.

- b) Les prêtres séculiers qui vivent en communauté. C'était une société de vie commune sans vœux, inspirée par le vénérable rédemptoriste Bartolomé Holzhauser. « Le but de cet institut – tel que cela est indiqué dans le premier chapitre des règles fondamentales – n'est pas d'instituer une religion ni une congrégation. Il n'était pas question non plus d'introduire une nouvelle forme de vie ecclésiastique sinon qu'on essayait seulement de mettre en pratique l'état clérical et sacerdotal institué par notre Seigneur Jésus Christ. C'est cet état de vie qu'ont pratiqué les apôtres et les disciples du Seigneur, il est continuellement exigé par les Saints canons afin de vivre avec la même pureté d'esprit au milieu du monde dans l'exercice de ses fonctions.»

Ces prêtres vivaient au milieu du monde et au service de l'Eglise locale, ils sont chargés de la direction, de l'administration et de la conservation de la foi et la vie chrétienne. Saint Antoine Marie Claret les voyait comme un complément de l'action animatrice et évangélique des Missionnaires.

Il manque de renseignements sur le nombre de prêtres qui avaient accepté de mener ce genre de vie.

- c) Intégration de l'apostolat laïc dans l'apostolat sacerdotal

Saint Antoine Marie Claret avait essayé l'intégration de divers apostolats, non seulement au niveau des activités, mais aussi des personnes dans une fraternité en 1847. Il n'est pas parvenu à cause de l'opposition de l'Archevêque de Tarragona et ceci parce que les femmes devraient y prendre une part très active. Plus tard en 1864, il a essayé de coordonner dans le cœur de Marie une espèce de super association composée par la Congrégation des Missionnaires, les prêtres en communauté et les laïcs.

d) Fraternité du Saint et Immaculé Cœur de Marie et amoureux de l'humanité (1847).

L'objectif de cette fraternité était la plus grande gloire de Dieu, la sanctification personnelle et le bien tant spirituel que corporel de ses proches. La particularité ici c'est que les membres de cette fraternité son des prêtres et des laïcs et la direction était à la charge du Directeur accompagnés de deux prêtres et deux laïcs. Parmi les laïcs figuraient les « diaconesses », ce sont des femmes qui, « en plus des obligations de leur état qu'elles réalisaient », se dédiaient spécialement à l'apostolat de la catéchèse, à l'enseignement et à la charité ensemble avec le témoignage d'une vie chrétienne irrépréhensible. Les prêtres se dédiaient principalement à la prédication et aux exercices. Les laïcs à écrire et à diffuser les livres, à l'exhortation aux vertus et à la pacification des familles, l'union des couples, la réhabilitation des femmes perdues, la charité avec les malades, les prisonniers, les pauvres, les personnes âgées, les orphelins et les veuves.

L'association commença à Vic et s'était répandu dans d'autres villes mais l'Evêque de Tarragona l'avait supprimée pour le fait que les femmes avaient reçu une part active dans l'apostolat.

e) La confrérie élargie du Cœur de Marie (L'armée du Cœur de Marie – 1864)

Dans le titre du règlement de l'Institut des prêtres séculiers qui vivent en communauté, Saint Antoine Marie Claret a précisé qu' « ils constituent le second ordre des Fils du Cœur Immaculé.» Il explique son intention dans l'introduction : « Marie est pour les ennemis de nos âmes comme une terrible armée bien ordonnée, mise en bataille... L'armée de Marie, Reine du ciel et de la terre, est constituée par les Anges et les dévots de son Cœur Immaculé, inscrits dans l'Archiconfrérie.» Saint Antoine Marie Claret voit l'Archiconfrérie comme un don de Dieu à l'Eglise qui transcende, par sa force intérieure, les limites canoniques d'une pieuse association. C'est pourquoi il ajoute : « Il y trois ordres distincts dans l'Archiconfrérie et chacun a son règlement spécial, qu'il suit exactement, et tous réunis dans le Cœur de Marie forment un ensemble admirable, un tout parfait et formidable contre les ennemis, le monde, le démon et la chair.»

Les trois ordres se distinguent par l'intensité de la vie consacrée selon l'Évangile et la liberté à se dédier à l'évangélisation. « Dans le premier ordre on retrouve ceux qui forment la Congrégation et qui sont appelés les Fils du Cœur Immaculé de Marie. Ce sont des prêtres et des Frères totalement consacrés à Dieu et à la très Sainte Vierge Marie et continuellement occupés dans les missions pour prêcher des exercices spirituels, etc., etc. » « Ils ont une maison fixe pour y demeurer et vivre, mais ils ne restent que pour le temps pour lequel leur supérieur les a envoyés à ce peuple, à ce diocèse, à ce pays suivant ce qu'exige la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes. C'est pourquoi les membres de cet ordre n'ont pas des avantages, ni de biens, ni autres choses. Parce qu'ils se livrent totalement entre les bras de la Divine Providence, comme les Saints Apôtres et jusqu'à présent rien ne leur a manqué et ne leur manquera dans l'avenir. »

« Dans le second ordre, nous retrouvons ceux qui forment l'Institut des prêtres séculiers et qui vivent en communauté... » « Ils restent dans leur diocèse et sont ceux qui possèdent les offices, les avantages, les vicariats, les canonicats, les dignités, les professorats, etc, etc. »

« Dans le troisième ordre, se trouvent tous les autres fidèles dévots de Marie et inscrits dans leur Archiconfrérie. » A ces fidèles, Saint Antoine Marie Claret propose une vie de sainteté selon les devoirs de leur état et la prière pour la conversion des pécheurs. D'autres parts, ils accordaient à ceux qui avaient des charismes spéciaux la possibilité de faire le bien à travers d'autres œuvres apostoliques bien organisées pour eux, spécialement à travers l'apostolat de la Parole écrite et diffusée.

Il existe une complémentarité de fonctions entre ces trois ordres : le sacerdoce prophétique, le sacerdoce sacramental et l'apostolat laïc. Il y avait une union de grâce intérieure, mais il manque une super organisation qui puisse coordonner les efforts de tous. La révolution de 68 a empêché, peut-être, un développement harmonieux qui pouvait entraîner une coordination ou une programmation commune.

## **V. Le clarétain laïc dans la famille clarétaine**

### ***La famille clarétaine aujourd'hui***

Lorsque Saint Antoine Marie Claret passait de ce monde au Père, pauvre et persécuté comme il le souhaitait, il confia à Dieu les œuvres et les institutions qu'il avait fondées ou encouragées par sa présence. Comme c'étaient des œuvres de Dieu elles surmontèrent toutes ces épreuves. La Congrégation des Missionnaires poursuivait son développement, s'accroissait en nombre et s'ouvrait d'autres champs d'apostolat. De même la Confrérie du Cœur de Marie survit. Les œuvres de bonne presse adoptèrent diverses formes dans divers espaces et à divers moments. Les Filles du Cœur de Marie ou les Religieuses dans leurs maisons faisaient leur réapparition, comme des groupes isolés dans divers points.

A l'heure du Concile l'Eglise s'interrogeait sur son identité et tous en son sein étaient obligés de réviser sa manière de penser et de s'exprimer. L'Eglise apparut comme peuple de Dieu, peuple de rois, prêtres et prophètes ; un, mais en réellement pas unie ni en veille sinon ornée de différents dons et fonctions de l'Esprit pour une utilité commune. Dans l'Eglise, les Congrégations se considérèrent plus comme dons que comme sociétés. Et leurs fondateurs se sont redécouverts comme des hommes charismatiques, créateurs, par l'Esprit, de nouvelles familles de Dieu.

Dans cette situation, Saint Antoine Marie Claret apparut non seulement comme un Saint prodigieux en grâces mystiques et apostoliques multiformes et précurseurs, mais aussi comme Père dans l'Esprit. Nombreuses sont les institutions qui se sont reconnues en lui et entre elles. De ce fait, il existait une grande famille clarétaine. Cela ne valait pas la peine de les regrouper en une forme d'apostolat identique, ni de considérer la coïncidence d'une dévotion préférentielle. Nombreuses sont les Congrégations ou Instituts qui avaient pour titre ou Patron le Cœur de Marie. Cette coïncidence peut, cependant, fonder des relations de type particulier, elle ne constitue pas son origine. Pour appartenir à une même famille il faut procéder d'un tronc commun. Avec tous les groupes et Instituts qui peuvent appeler Claret Père, nous formons la famille clarétaine.

Il y a d'autres groupes qui ont expérimenté l'aide de Claret comme Conseiller ou comme facilitateur de leurs approbations comme il était confesseur de la Reine.

Actuellement Saint Antoine Marie Claret est reconnu comme Père par les Missionnaires Fils du Cœur Immaculé de Marie, les Religieuses de Marie Immaculée sans réduire en rien l'intervention fondatrice de la Mère Antonia Paris. Il est reconnu aussi comme Père par les Filles du Cœur Sacré et Immaculé de Marie ou Filiation Cordimariale, car même si l'actuelle forme institutionnelle est récente, le charisme remonte jusqu'aux origines.

Il existe également des personnes isolées ou en groupes qui se sentent en communion de grâce charismatique avec Saint Antoine Marie Claret. Ce sont des laïcs clarétains. Ces clarétains ont existé depuis les origines. Certains étaient des collaborateurs et avaient même cohabité avec le Fondateur. Depuis lors, ces laïcs étaient toujours aux côtés des Missionnaires.

Tout en réveillant la conscience de l'être du laïc dans le corps mystique et ses possibilités dans l'action apostoliques, le Concile Vatican II a engendré un nouvel enthousiasme chez les laïcs clarétains.

La Congrégation des Missionnaires clarétains a toujours eu la préoccupation de promouvoir l'apostolat des laïcs et la mutuelle collaboration : « Dans la vocation chrétienne commune et dans cette œuvre ecclésiale commune, les laïcs collaborent avec nous, et nous collaborons fraternellement avec eux en apportant à leur sacerdoce commun et à sa consécration baptismale le don de notre sacerdoce ministériel et de la consécration religieuse et apostolique<sup>50</sup>. »

Aussi, en revalorisant son charisme personnel, la Congrégation s'est ouverte avec intérêts aux apôtres laïcs avec un charisme et un esprit clarétain : « La Congrégation ne peut ne pas accepter, avec joie et gratitude, l'aide de ces laïcs – seules ou en groupes – qui veulent volontairement servir l'Eglise selon notre charisme, en participant aux œuvres propres à l'Institut<sup>51</sup>. »

Le Saint siège avait déjà accordé des facilités et des formes d'intégration mutuelle par le biais de l'œuvre des collaborateurs Clarétains, mais les derniers chapitres généraux ont accordé une grande importance à cette réalité, jusqu'à inclure dans les Constitutions un chapitre sur les laïcs clarétains associés.

---

<sup>50</sup> XVII<sup>e</sup> Chapitre Général CMF ; Documents Capitulaires : Décret sur l'Apostolat, n° 76

<sup>51</sup> Ibidem, n° 77

## **Les laïcs associés**

Pour mettre en pratique ce qu'indiquent les Constitutions ainsi que les Chapitres de renouvellement, le P. Antonio LEGHISA, alors Supérieur Général, a publié des statuts généraux et fondamentaux des Associés Clarétains<sup>52</sup>. On y distingue deux parties : La première est destinée aux associés en général et la seconde aux associés engagés selon l'Évangile.

Les associés de la Congrégation ne sont pas :

- Simplement des amis, sympathisants ou collaborateurs occasionnels dans l'œuvre des Missionnaires Clarétains.
- Ils ne sont ni des bienfaiteurs même s'ils sont de personnages imminents de la Congrégation.

Toutefois on exige comme éléments constitutifs :

- 1- Une participation spéciale dans le charisme
- 2- Une communion apostolique spéciale avec la Congrégation des Missionnaires
- 3- Tout se fait publiquement et est reconnu aussi bien par la Congrégation des Missionnaires que par les Associés de façon claire comme un engagement stable.

On peut donc parler de l'appartenance de ces Associés à la grande famille Clarétaine, par le fait de leur inclusion et reconnaissance par le Saint Siège dans l'appellation « Œuvre propre » de la Congrégation ; ce qui est l'expression d'une idée primitive venant du Saint Père Fondateur lui-même.

L'apport nouvel des Associés dans le service missionnaire de la famille clarétaine pour l'Église, c'est leur spéciale communion et coordination apostolique avec la Congrégation des Missionnaires Clarétains, avec lesquels ils travaillent en communauté selon les objectifs et la coordination des moyens ainsi que la corresponsabilité proportionnelle. Sans ce dernier élément, on ne saurait expliquer la raison d'être de ces liens très serrés qu'ont ces laïcs avec la Congrégation des Missionnaires, malgré qu'ils soient choisis librement. On peut retrouver, et il y en a

---

<sup>52</sup> Voir : Annales CMF 52 (1976) PP. 300-309

même au sein du charisme clarétain, d'autres formes moins précises et utiles à l'Eglise dans le service de son annonce évangélique.

Un point d'un grand intérêt : c'est savoir combiner avec audace la solidité de la communion et de la collaboration avec la Congrégation des Missionnaires de sorte qu'il soit plus qu'une « affinité spirituelle » ou une collaboration sporadique ou de l'extérieur avec une grande créativité. Cette créativité au sein de la ferme communion, peut-être exprimée suivant des formes variées, de diverses conditions de vie et de degré dans l'engagement. Naturellement, tout ceci suppose un défi dans l'imagination et la capacité de l'unité dans la diversité en ce qui concerne les éléments engagés à divers niveaux dans la même mission. Chose certainement difficile comme l'ont été souvent tout ce que Saint Antoine Marie Claret a créé.

Par l'appartenance de ces Associations à l'œuvre propre à la Congrégation des Missionnaires Clarétains selon les normes du Saint siège, elles dépendront en dernier ressort, sauf leur propre autonomie, du Supérieur Général de cette Congrégation et ses Délégués, comme symboles et lien d'union et comme principe d'apostolat.

Cette intercommunication et dépendance à travers le Supérieur Général et avec la Congrégation Clarétaine, se réalise dans un esprit de corresponsabilité et de communication d'objectifs. Tout ceci devrait être en accord avec ce qui se concrétisera dans les normes les plus spécifiques.

## **VI. MISSION DU LAÏC CLARETAIN AUJOURD'HUI**

### ***Actualité de la vocation du laïc clarétain***

Le charisme clarétain est, avant tout, prophétique, évangéliste, missionnaire. Ce charisme a aujourd'hui une grande actualité lorsque l'Eglise, par la motion de l'Esprit Saint, a acquis une nouvelle conscience de sa mission évangélisatrice : « Evangéliser constitue en effet, cette vocation propre à l'Eglise, sa

plus profonde identité. Elle existe pour évangéliser<sup>53</sup>. C'est un devoir qui lui est exigé par le Seigneur, avec pour objectif que les hommes se convertissent et se sauvent.

Plus consciente de son être et de son devoir, l'Eglise s'est demandé comment elle doit le réaliser. « Est-elle apte aujourd'hui à annoncer l'Evangile et à l'insérer dans le cœur des hommes avec conviction, liberté d'esprit et efficacité<sup>54</sup>? »

Lors du synode des Evêques de 1974, l'Eglise s'est donné une réponse et s'est mise à la recherche des moyens pour réaliser sa mission. En conséquence, on a montré un style de vie et des champs préférentiels de travail. On s'est préoccupé pour la convenable habilitation des agents d'évangélisation et l'appel insistante du Concile Vatican II aux laïcs a été renouvelé : « Les circonstances actuelles demandent un apostolat laïc beaucoup plus ample et plus intense<sup>55</sup>. »

Saint Antoine Marie Claret avait déjà dit qu' « en ces derniers temps il paraît que Dieu veut que les laïcs aient une grande part dans le salut des âmes<sup>56</sup>. » C'est pour cela que le laïc clarétain doit se sentir doublement interpellé de nos jours. Il doit répondre avec une nouvelle générosité et, s'il peut, avec toute la vie. Tenant compte de l'esprit clarétain à l'origine et de la continuité historique, le clarétain laïc devrait agir au sein de la famille, la jeunesse, la paroisse, les missions, la société, par le témoignage, l'évangélisation orale et les moyens de communication sociale. Toujours selon les directives de la pastorale d'ensemble de l'Eglise locale dans laquelle il travaille pour son édification.

### ***La famille***

La famille est le milieu le plus accessible et d'autre part le plus nécessaire d'évangélisation. La famille – l'Eglise domestique – comme la grande Eglise « devra être un espace où l'Evangile est transmis et d'où il s'irradie<sup>57</sup>. » La famille d'un laïc clarétain devrait être plus consciente de cette mission. En elle tous ses membres sont évangélisés et évangélisent : « Les parents ne communiquent pas seulement l'Evangile aux enfants, ils peuvent recevoir en même temps d'eux ce même Evangile

---

<sup>53</sup> Paul VI : Exhortation Apostolique « Evangelii Nuntiandi » n° 14

<sup>54</sup> Ibidem, n°4

<sup>55</sup> Concile Vatican II : Decret « Apostolicam Actuositatem » sur l'apostolat des laïcs, n° 1

<sup>56</sup> Voir : Saint Antoine Marie Claret : Les Bibliothèques populaires et paroissiales, Madrid, 1864, p. 18

<sup>57</sup> « Evangelii Nuntiandi » n° 71

vécu profondément<sup>58</sup>.» Une telle famille devient ainsi évangélisatrice d'autres familles et de son milieu de vie.

Le fruit de cette évangélisation doit être la paix, la fidélité, l'union. Le Concile Vatican II souligne les œuvres d'apostolats suivantes : « Adopter les enfants abandonnés, accueillir avec douceur les étrangers, collaborer dans la gestion des écoles, assister les jeunes par des conseils et des aides économiques, aider les fiancés à mieux se préparer pour le mariage, collaborer dans la catéchèse, soutenir les époux et les familles qui sont en danger moral ou matériel, pouvoir aux personnes âgées, non seulement ce qui leur est indispensable mais aussi les bénéfices justes du développement économique<sup>59</sup>. »

Le Concile souhaite que la famille soit également une Eglise domestique pour la prière et le culte, « par la piété mutuelle de ses membres et la prière en commun<sup>60</sup>. » Saint Antoine Marie Claret faisait en sorte que la dévotion à la Vierge Marie fût vécue en famille par le Rosaire et d'autres dévotions. Il y a un mouvement de consécration des familles au cœur de Marie, ce serait le dénaturer et la fausser s'il se réduisait uniquement à la dévotion sans être également évangéliste.

### ***La jeunesse***

L'importance numérique de la jeunesse et sa croissante présence dans la société, les problèmes qui leur sont présentés, doivent réveiller chez le laïc clarétain le désir d'offrir aux jeunes avec zèle et intelligence, l'idéal à connaître et à vivre.

Un champ bien approprié au laïc clarétain, avec des dons pour cela, serait le domaine de l'éducation chrétienne. Claret disait que ceux qui se dédiaient à l'éducation chrétienne « sont ceux qui font plus de bien à l'Eglise et l'on doit beaucoup espérer d'eux<sup>61</sup>. »

---

<sup>58</sup> Ibidem

<sup>59</sup> Apostolicam Actuositatem, n° 11

<sup>60</sup> Ibidem

<sup>61</sup> Lettre de Claret au P. José Xifré : 16 juillet 1869

« Par ailleurs, il est nécessaire que les jeunes, bien formés dans la foi et enracinés dans la prière, se convertissent plus encore et chaque fois en apôtre de la jeunesse<sup>62</sup>. »

### ***Le milieu social***

Seuls les laïcs pourront réaliser convenablement l'apostolat du milieu social, c'est-à-dire, remplir d'esprit chrétien la pensée, les habitudes, les structures de la communauté dans laquelle l'on vit. Dans l'exercice de la profession, les études, le voisinage, le repos ou la convivialité ce sont les laïcs qui sont les plus aptes à aider leurs frères<sup>63</sup>.

Le laïc clarétain ne peut pas oublier que le témoignage de la vie doit être complété par celui de la parole. Il doit utiliser toutes ses forces pour annoncer le Christ, parce qu'il y a une multitude, seuls les hommes pourront écouter l'Évangile ou connaître le Christ par le biais de leurs voisins laïcs<sup>64</sup> »

### ***La paroisse***

La présence active des laïcs au sein des activités temporelles est primaire et très importante, mais comme participation de l'office du Christ prêtre et roi. Étant prophète surtout, le laïc clarétain peut être appelé à collaborer avec les pasteurs dans le service de la communauté ecclésiale. Cette action est si nécessaire « que sans elle le même apostolat des pasteurs ne peut pas produire pleinement ses effets dans la plupart des cas<sup>65</sup>.

Pour faciliter cette participation, l'Église « reconnaît la place des ministères sans ordre sacré mais qui sont aptes à assurer un service spécial<sup>66</sup>. L'un de ces ministères très approprié au laïc clarétain serait, comme l'avons dit, celui de délégué de la Parole.

---

<sup>62</sup> « Evangelii Nuntiandi » n° 72

<sup>63</sup> Voir : Apostolicam Actuositatem », n° 13

<sup>64</sup> Ibidem

<sup>65</sup> Ibidem

<sup>66</sup> « Evangelii Nuntiandi », n° 73

« Que les laïcs clarétains s'habituent à travailler dans les paroisses intimement unis aux prêtres ; à présenter à la communauté de l'Eglise les problèmes personnels et ceux du monde ainsi que les affaires qui concernent le salut des hommes. Tout ceci pour, conjointement, les examiner et leur trouver des solutions. Ils collaboreront aussi selon leurs possibilités, dans toutes les initiatives apostoliques "missionnaires" de sa famille ecclésiale<sup>67</sup>. »

« Dans le service de la Paroisse, l'idéal clarétain est de créer une communauté de cellules qui annonce le mystère du Christ à ceux qui sont isolés et marginalisés, tout en renforçant la foi, le culte et la charité de ceux qui sont déjà des pratiquants<sup>68</sup>. »

### ***Les missions***

Le Pape Paul VI disait : « Nous devons de même notre estime particulier à tous les laïcs qui acceptent de consacrer une partie de leur temps, de leurs énergies et, parfois, de leur vie, au service des missions<sup>69</sup>. »

Le chapitre de rénovation de 1967 prescrivait aux Missionnaires : « Appréciez grandement l'apostolat actif des laïcs, qu'ils soient natifs du pays de mission ou d'autres pays<sup>70</sup>. »

Dans le décret Ad gentes le Concile Vatican II a énuméré une série de services d'apostolat que peuvent prêter les laïcs dans les missions, aussi bien dans le domaine économique-social qu'ecclésial. Un laïc clarétain qui veut travailler dans les missions devrait être sensible spécialement à cette invitation : « Que les laïcs soient préparés en coopération plus immédiate avec la hiérarchie là où cela est possible, pour annoncer la mission spéciale d'annoncer l'Evangile et de communiquer la doctrine chrétienne afin de donner plus de vigueur à l'Eglise naissante. »

---

<sup>67</sup> « Apostolicam Actuositatem », n° 10

<sup>68</sup> CMF : XVIII Chapitre Général : Documents capitulaires : L'Apostolat de la Congrégation, n° 118

<sup>69</sup> « Evangelii Nuntiandi », n° 73

<sup>70</sup> XVII Chapitre Général CMF : Documents Capitulaires : Décret sur les Missions aux non chrétiens, n° 32

Dans les pays qui sont déjà christianisés, le laïc clarétain coopérera à l'évangélisation tout en se formatant ainsi que les autres à la connaissance et à l'amour pour les missions, en promouvant les vocations dans sa propre famille, dans les associations catholiques et dans les écoles ; en offrant des aides de tout genre afin de donner aux autres le don de la foi qu'il a reçu gratuitement<sup>71</sup>.

### ***Le tiers monde***

Au cours du synode sur l'évangélisation (1974) les évêques de tous les continents et surtout, les évêques du tiers monde « ont répété que l'Eglise a le devoir d'annoncer la libération de millions d'êtres humains parmi lesquels se retrouvent de nombreux de ses enfants, le devoir de contribuer à ce que naisse cette libération, de rendre lui témoignage et de faire en sorte qu'elle soit totale. Tout ceci n'est pas étranger à l'évangélisation<sup>72</sup>.»

Le laïc clarétain, doué et préparé, devrait être un chrétien libérateur. Inspiré dans la foi, motivé par l'amour fraternel, avec la doctrine sociale de l'Eglise comme base de sa prudence et de son expérience pour la traduire en catégorie d'action, de participation et d'engagement. « Sans confondre tout ceci avec les attitudes tactiques ni avec le service d'un système politique<sup>73</sup>.» L'Eglise en effet, s'efforce toujours d'insérer la lutte chrétienne pour la libération dans le dessein global du salut qu'elle annonce. La libération qu'annonce et prépare l'évangélisation est celle que le Christ a annoncée et a donnée à l'homme par son sacrifice<sup>74</sup>.»

## **VII. FORMATION POUR L'APOSTOLAT**

### ***1) Nécessité de la formation pour l'apostolat***

La mission est un appel pour transmettre un message qui ne doit pas être inventé. La réalisation de cette mission exige que l'on pénètre le message, connaître les conditions des destinataires et chercher le mode d'expression. Et tout cela ne doit

---

<sup>71</sup> Concile Vatican II : Decret « Ad Gentes » sur l'activité missionnaire de l'Eglise, n° 41

<sup>72</sup> Evangelii Nuntiandi n° 30

<sup>73</sup> Ibidem, n° 38

<sup>74</sup> Ibidem.

pas être improvisé. En plus, il faut développer l'habileté que donne l'onction de l'Esprit Saint. C'est pour cette raison que le Concile affirme : « L'apostolat ne peut atteindre sa pleine efficacité qu'avec une formation multiforme et complète. Cela lui est exigé non seulement par le progrès spirituel continu et doctrinal du laïc lui-même, mais aussi par les diverses circonstances, personnes et devoirs auxquels son activité devra s'habituer... En plus, nombreuses sont les formes d'apostolat qui requièrent, par la variété des personnes et des milieux une formation spécifique et particulière<sup>75</sup>.»

## **2) Objectifs**

### **a) Objectif fondamental**

L'Apostolat pour le clarétain, qu'il soit religieux ou laïc, ne se situe pas à la périphérie de sa personnalité, c'est quelque chose d'essentiel. L'objectif fondamental de la formation à l'apostolat c'est l'intégration de cette réalité et de cette valeur dans la personne pour l'aider dans la réalisation de l'unité de sa vie, avec le développement intégral de la personne dans ses dimensions naturelles et surnaturelles, pour l'aider aussi dans la réalisation de sa vocation et de sa mission dans le monde suivant le plan de Dieu.

### **b) Objectifs directs**

« La formation pour l'apostolat suppose une formation humaine complète, adaptée au caractère et aux qualités de chacun<sup>76</sup>. » Une formation personnelle.

Le laïc clarétain doit apprendre à vivre de la foi et à partir de la foi le mystère divin de la création et de la rédemption, animé par l'Esprit Saint. C'est l'Esprit qui vivifie le peuple de Dieu et impulse tous les hommes à aimer Dieu le Père, le monde

---

<sup>75</sup> « Apostolicam Actuositatem » n° 28

<sup>76</sup> Ibidem, 29

et les hommes en Lui. « Cette formation spirituelle doit être considérée comme le fondement et la condition de tout apostolat féconde<sup>77</sup>. » La charité apostolique pressait Saint Antoine Marie Claret et cette charité, don du Saint Esprit, s'enflamme davantage par la prière.

Outre la formation spirituelle, une solide préparation doctrinale, théologique, morale et philosophique est exigée selon l'âge, la condition et le talent. Pour l'évangélisation, même pour les œuvres temporelles, il faut une sérieuse préparation. « Bien plus pour ceux qui se consacrent au ministère de la parole. Animés par la conviction, toujours plus grande pour la Parole de Dieu, ceux qui ont la mission de la transmettre doit prêter une grande attention à la dignité, à la précision et à l'adaptation du langage<sup>78</sup>. »

Tout laïc clarétain doit connaître Saint Antoine Marie Claret ; sa vie, ses œuvres, son esprit, son mode de révéler le Père, d'annoncer l'évangile, de traiter avec les hommes. « Le laïc clarétain doit connaître le monde contemporain, doit être membre bien adapté à la société et à la culture de son temps<sup>79</sup>. »

Finalement, la formation doit être pratique. « Elle peut consister uniquement à l'enseignement théorique. Que le laïc clarétain apprenne peu à peu avec prudence, depuis le début de sa formation à voir, juger et faire tout à la lumière de la foi, à se former lui-même par l'action avec les autres et à entrer ainsi dans le service actif de l'Eglise<sup>80</sup>. » Saint Antoine Marie Claret voulait que la formation des Missionnaires fût pratique à travers des exercices d'apostolat adéquats à leur âge et situation.

### **3) Formation du laïc clarétain**

- a) Chaque laïc clarétain est, évidemment, par docilité à l'Esprit Saint, le premier responsable de sa formation. Par conséquent, il l'assume personnellement pour pouvoir répondre fidèlement aux exigences divines.

---

<sup>77</sup> Ibidem

<sup>78</sup> « Evangelii Nuntiandi » n) 73

<sup>79</sup> « Apostolicam Actuositatem » n° 29

<sup>80</sup> Ibidem

Claret voulait que chacun exprime vers quel type d'apostolat il se sent incliné, dans l'Esprit Saint, et qu'il soit bien préparé en fonction de ses dons personnels, de sa position sociale, de sa profession ou en conformité « avec les devoirs de son état ». De cette manière, le laïc clarétain peut penser à une certaine spécialisation pour exercer avec une plus grande efficacité les charismes que lui avait accordés l'Esprit Saint pour le bien de ses frères<sup>81</sup>. »

- b) Le groupe auquel il appartient, la communauté à laquelle il est associé peuvent et doivent l'aider dans la formation. Trop souvent, ce sont eux le chemin ordinaire de la formation nécessaire. Ses membres réunis en petits groupes comme des compagnons ou des amis, examinent les méthodes et les résultats de son action apostolique et confrontent à l'Évangile son style de vie quotidienne<sup>82</sup>. »
- c) Le prêtre clarétain, responsable local des associés, a une fonction très importante dans ce domaine : maître spirituel, animateur de la sainteté, guide. Le laïc clarétain ne doit pas avoir peur de recourir à lui.

#### **4) Moyens de formation**

- a) Il est nécessaire d'avoir un plan ou un programme de formation suffisamment élastique pour qu'il soit adapté aux circonstances de temps, de lieu et de personnes ; mais dans sa sobriété, il doit mettre en évidence les grandes lignes de la physionomie charismatique du laïc clarétain.

#### **b) Méthodes de formation spirituelle**

Il s'agit d'apprendre à développer la relation personnelle avec Dieu le Père, relation filiale essentielle qui permet le développement de la grâce en harmonie avec la volonté : avec Jésus-Christ, relation d'active-passivité pour la filiation, la fraternité et l'apostolat. C'est donc un élément capital, non seulement en faveur de la connaissance de soi et de la sanctification personnelle, mais aussi pour un vrai discernement des valeurs humaines et

---

<sup>81</sup> Ibidem

<sup>82</sup> Ibidem

temporales au milieu desquels l'on doit agir pour les ordonner suivant le plan de Dieu.

#### *Livres et revues d'information et de formation*

Des échanges à tous les niveaux. Les échanges fraternels se sont toujours montrés riches et fructueux y compris avec les professionnels et les associés apostoliques.

#### *Conférences, journées d'études*

La Congrégation clarétaine, qui s'est tant préoccupée des religieux de sa propre famille et de ceux des autres, devrait fournir de nouveaux efforts en faveur des laïcs, spécialement des laïcs clarétains.

#### c) Engagement d'association

Pour se préparer à l'engagement d'association il est nécessaire d'étudier la mission clarétaine, l'Autobiographie et les écrits fondamentaux de Saint Antoine Marie Claret, l'échange avec le Délégué et la présence effective dans la vie du groupe ou de la communauté.

L'engagement est réellement une réponse murie à une vocation spécifique dans le peuple de Dieu.

#### **4) La formation permanente**

Pour les premiers missionnaires clarétains, Saint Antoine Marie Claret prescrivait un temps annuel de formation permanente qui de ce fait, durait quatre mois en plus d'un rythme continu de rénovation à travers des journées d'évaluation, de retraite mensuelle et des exercices annuels.

Aux laïcs très engagés, ceux qui étaient membres de l'Académie Saint Michel, Saint Antoine Marie Claret prescrivait la prière quotidienne d'un mystère de rosaire,

la lecture d'un chapitre d'Évangile, la communion fréquente et selon le temps la participation à une réunion mensuelle.

*Maintenant que devrait-on faire en ces temps de forte promotion du laïc à la sainteté et à l'apostolat ?*

a) Retenir les Saintes Écritures et l'Eucharistie est très actuel. Le Concile Vatican II affirme : « Parmi toutes les aides spirituelles les plus importantes sont les actes par lesquels les fidèles se nourrissent du Christ avec la parole de Dieu des deux tables, la Sainte Écriture et l'Eucharistie<sup>83</sup>. » Pour les enfants de l'Église, la parole de Dieu « fermeté dans la foi, aliment de l'âme, force limpide et pérenne de vie spirituelle<sup>84</sup>. » Saint Antoine Marie Claret recommandait que la parole de Dieu soit lue en prière, comme si l'on était « en face en face avec le maître. » Un laïc clarétain doit être très familier avec la Sainte Écriture, spécialement avec l'Évangile. Un moyen pratique serait de méditer la liturgie de la Parole de chaque dimanche et fait d'elle la lumière de toute la semaine.

Par la suite vient la messe avec la communion eucharistique. « La vie d'union intime avec le Christ se nourrit... très spécialement avec la participation active à la sainte liturgie<sup>85</sup>. » Dans la très sainte Eucharistie se trouvent tous les biens spirituels qui donnent la vie aux hommes, une vie vivifiée et vivifiante par l'Esprit Saint. C'est ainsi que les hommes sont également invités et conduits à offrir leur propre personne, leurs travaux et tout ce qui leur appartient en union avec eux-mêmes. Ainsi, l'Eucharistie apparaît-elle comme la source et la culmination de toute la prédication évangélique<sup>86</sup>. » Dans la communion l'on doit retrouver, comme le retrouvait Claret, la force pour résoudre toutes les difficultés de l'apostolat.

b) Les deux temps forts du mois et de l'année

L'attention aux activités temporelles et le devoir de les éclairer par l'Évangile, même s'ils sont assumés par la vocation divine peuvent suffoquer énormément

---

<sup>83</sup> Concile Vatican II : Décret « Presbyterorum Ordinis » sur le ministère et la vie des prêtres, n°18

<sup>84</sup> Concile Vatican II : Constitution « Dei Verbum » sur la relation divine, n° 21

<sup>85</sup> « Apostolicam Actuositatem », n° 4

<sup>86</sup> « Presbyterorum Ordinis », n°5

l'esprit. Il est indispensable de faire une pause en chemin chaque mois, pour réviser sa vocation personnelle et raviver en soi l'espérance de la gloire future, pour se rendre plus disponible à la venue du Seigneur. Il serait très convenable, en cette occasion, d'avoir une révision de vie et d'apostolat avec la communauté ou en groupe.

Les exercices annuels ont une grande importance dans la spiritualité apostolique clarétaine, comme la révision de vie, de l'apostolat ainsi que la rénovation de l'esprit.

Saint Antoine Marie Claret recommandait grandement le sacrement de la pénitence comme moyen de parvenir aux béatitudes des cœurs purs. En vertu de ce sacrement, nous mourons aux péchés avec le Christ qui n'a jamais péché tandis que nous nous réconcilions avec l'Eglise que nous avons offensée en péchant. En outre, avec ce sacrement s'accroît une juste connaissance de soi et l'on gagne une direction salutaire à notre âme : fruits qui contribuent à augmenter le bien de toute la communauté ecclésiale.

#### c) La dévotion à Marie et à Saint Antoine Marie Claret

La pratique de la dévotion à Marie, si spéciale chez le Clarétain doit être informée d'amour filial et se doit être exprimée dans le culte liturgique, dans les exercices pieux comme le rosaire et d'autres semblables.

Ce que le Concile dit de notre relation avec les saints – nos frères, amis et bienfaiteurs<sup>87</sup>- s'applique parfaitement au Père Fondateur. Le Seigneur s'est servi de lui pour que nous ayons et découvrons notre don dans l'Eglise, pour qu'il soit notre Père en Christ et qu'autour de lui se forme une vraie famille de Dieu. Saint Antoine Marie Claret doit être le valide intercesseur qui nous fera obtenir le caractère approprié au service de la Parole, que ce soit pour christianiser la société ou pour collaborer à l'édification de l'Eglise. Qu'il nous concède cette charité du Christ qui le pressait constamment.

**P. José M. Viñas, cmf**

---

<sup>87</sup> « Lumen Gentium », n° 46